

En outre, il considère qu'il ne peut y avoir de paix durable sans que l'Afrique du Sud ne réponde aux légitimes revendications politiques, sociales et économiques de la majorité des Sud-Africains, revendications que cette assemblée appuie quasi unanimement.

Au Moyen-Orient, les Nations Unies n'ont d'autre choix que de poursuivre les opérations de maintien de la paix autorisées par le Conseil de sécurité. L'année dernière à pareille époque, l'accord provisoire intervenu entre l'Égypte et Israël sur le retrait de leurs forces dans le Sinaï fut, pour nous, source d'encouragement. Nous attendons maintenant d'autres négociations susceptibles d'aboutir à un règlement pacifique - celui-ci serait inspiré des principes approuvés par le Conseil de sécurité dans sa Résolution 242 - et tenant compte des préoccupations et des intérêts légitimes du peuple palestinien. Il importe peu que les négociations reprennent sur un plan bilatéral, avec médiation d'un tiers, ou multilatéral, en présence de toutes les parties directement concernées; ce qui compte, c'est que les États en cause soient convaincus de la nécessité d'établir et de maintenir entre eux des relations pacifiques. Dans l'attente d'une reprise des négociations, le Canada continuera de participer aux opérations de maintien de la paix et s'opposera aux mesures ou aux initiatives susceptibles de menacer la sécurité et l'indépendance des États de cette région ou d'entraver les efforts déployés par les Nations Unies en vue d'aboutir à un règlement.

À Chypre, la Force des Nations Unies continue d'affronter une situation difficile. Les antagonistes sont aussi loin de s'entendre qu'auparavant. La situation sur le terrain demeure tendue et explosive. La Force des Nations Unies y joue un rôle vital, tout le monde en convient, mais son coût dépasse de 40 millions de dollars le total des contributions recueillies. Nous croyons fermement que tous les États membres, en particulier les membres permanents, doivent financer, comme il convient, les opérations de maintien de la paix dûment autorisées par les Nations Unies. Une douzaine de gouvernements seulement ont versé leur quote-part au Compte spécial de l'UNFICYP pour les six premiers mois de l'année; il n'y a rien là dont nous puissions être fiers. Dans ces circonstances, monsieur le Président, il est clair que notre gouvernement devra remettre en question la présence de militaires canadiens à Chypre, à moins que l'on progresse bientôt vers un règlement du conflit.

Passant à un autre sujet de préoccupation, je me pencherai maintenant sur les actes de terrorisme perpétrés continuellement dans le monde entier et sur leurs victimes innocentes dont certaines ont été seulement menacées, alors que d'autres ont dû payer de leur vie.